

MARCO CICHINI
CORNELIA HUMMEL
PIERRE-ANTOINE SCHORDERET

Sociologie et histoire: chantier permanent

A bien des égards, cette nouvelle livraison de *Carnets de bord* pourrait s'abstenir de présenter un dossier spécifiquement consacré aux croisements entre sociologie et histoire. La revue – qui s'annonce en *sciences humaines* – ne revendique-t-elle pas clairement son ouverture pluridisciplinaire et n'y a-t-il pas redondance à proposer un dossier qui souligne par son titre une voie de recherche que le projet éditorial défend depuis le début? La littérature, immense, consacrée à la question des relations entre sociologie et histoire, n'a-t-elle pas déjà tout dit de ce qui peut, ou ce qui doit, fonder un dialogue interdisciplinaire? Bien que ces questions soient légitimes, ce sont précisément des enjeux éditoriaux et scientifiques qui justifient à nos yeux l'attention spécifique portée aux rapports entre ces deux disciplines.

Le dossier qui suit (de même que le séminaire du Programme doctoral romand en sociologie qui en a été la matrice¹) n'a pas vocation à prescrire un programme de recherche, ni à convertir les plus disciplinés des chercheurs au mariage interdisciplinaire. Il veut d'abord incarner au plus près le projet intellectuel défendu par la revue depuis son premier numéro de juin 2001. En valorisant, entre autres, la parole des doctorants et des jeunes docteurs, *Carnets de bord* veut donner voix aux questionnements dans la recherche, aux coulisses de la pensée dans les sciences humaines, en offrant un espace éditorial qui soit terrain de réflexion, de discussion, de débat et qui ne soit pas sclérosé par l'étiquette institutionnelle. L'ambition était, et est toujours, d'échapper, autant que possible, aux conformismes académiques de tout genre, pour porter le regard dans «l'arrière-cuisine»² de la recherche et moins dans ses salons apprêtés pour les meilleures réceptions conventionnelles. Autour de la thèse de doctorat et de tout projet d'écriture et de recherche, la parole est donnée non en vertu d'une injonction institutionnelle à la productivité et à la visibilité, mais pour restituer les inquiétudes, les doutes, les chemins de traverse fructueux ou stériles empruntés parfois dans la solitude et la précarité institutionnelle. Si le premier geste d'autorité de tout chercheur consiste à convaincre de la pertinence de son objet d'étude – et aucun auteur de notre revue n'a jamais vraiment échappé à cette conformité d'écriture – notre souhait a toujours été de donner un contrepoids à cette convenance. L'irrévérence, les réflexions liminaires et provisoires, la forme interrogative plutôt qu'assertive n'y ont pas seulement droit de cité.

1. Programme doctoral romand en sociologie, 25-26 octobre 2007 (Cartigny, Genève), «Sociologie et histoire: entre concepts et contextes».

2. Voir à ce sujet l'échange stimulant entre un historien et un sociologue travaillant de concert (Artières, Laé, 2004).

Elles sont vivement encouragées, convaincus que nous sommes qu'une prise sur les sciences humaines en train de se faire, sur ce qu'elles nécessitent d'errances plus ou moins réglées et de nomadisme (et donc de moyens et de temps), est un antidote essentiel tant à la fossilisation de la recherche qu'à un recul du soutien institutionnel.

Le déplacement de la réflexion, auquel fait écho la thématique «sociologie et histoire», est également au fondement du projet éditorial. Ouverte à toutes les sciences humaines et sans défendre de chapelle théorique, la revue porte en elle la conviction de ses initiateurs, soit que la fragilité politique des sciences de l'homme doit conduire celles-ci à faire front uni pour défendre leur autonomie intellectuelle. Les logiques disciplinaires ont sans doute leur mérite pour affirmer et affiner des connaissances engagées, depuis plus de deux siècles, dans un processus irréversible de spécialisation (Stichweh, 1991). Quelle place accorder dès lors aux projets dits «pluridisciplinaires» ou «interdisciplinaires», labels commodes dont on ne sait ce qu'ils recourent et en quoi ils reconfigurent les confins disciplinaires? Derrière ces notions flottantes, le refus du cloisonnement disciplinaire pourrait tout aussi bien s'exprimer par une posture d'«indiscipline» que le comité de rédaction de *Carnets de bord* se plaît régulièrement à discuter. Rapportée à la polysémie du mot, la notion d'indiscipline, relâchement face aux normes et désaffiliation d'un champ de connaissance, permettrait de s'affranchir de tous les automatismes disciplinaires acquis par la formation et par la pratique du métier de sociologue ou d'historien. Une rupture consommée avec les frontières établies des domaines de savoir, alors que les logiques des disciplines sont fortes et ancrées institutionnellement (formation, titres et structures académiques, supports éditoriaux, etc.), n'est assurée d'aucun succès pour la confection et l'affinement des connaissances tant qu'elle n'est pas servie par une démarche réflexive. Les plaidoyers les plus fervents pour l'unité des sciences de l'homme ne sont d'ailleurs généralement avancés qu'à la condition d'un travail constant d'objectivation et de réflexivité. De fait, quel que soit le type d'articulations entre disciplines, des plus lâches aux plus imbriquées, la question des déterminants disciplinaires revient toujours. Ceux-ci, nichés dans des traditions académiques impensées, quand ils ne sont pas revendiqués comme des caractéristiques allant de soi, façonnent les recherches sans que ceux qui les conduisent y aient prise. Or, en repensant les cloisons disciplinaires et les habitudes de pensée, en questionnant les évidences méthodologiques ou théoriques, le croisement disciplinaire participe de manière privilégiée à la réflexivité sur les pratiques d'enquête, à l'exploration de ce que Bourdieu nomme «inconscient académique» (Bourdieu, 2003: 47). L'interdisciplinarité invite à «la mise à distance critique de chacun des modes de représentations du réel» et à n'en pas «rester prisonnier» (Lepetit, 1999). Or, c'est bien à garder trace du cheminement de l'enquête, tel le fil d'Ariane, que le carnet de bord peut servir.

Croisement disciplinaire, certes, mais pour quoi faire qui n'ait pas déjà été fait? Inaugurée au tournant du XX^e siècle et sans cesse renouvelée depuis, la question des rapports entre sociologie et histoire paraît éculée tant elle revient dans les débats sur la spécificité et la complémentarité des deux disciplines. Sans cesse discutées, les relations entre histoire et sociologie ont reçu leur lot d'appellations prêtes à l'emploi et de prescriptions théoriques. En 1954, le co-fondateur des *Annales*, Lucien Febvre, considère que la thématique du croisement entre sociologie et histoire est épuisée pour l'avoir lui-même suffisamment traitée (constat rapporté par Noiriel, 1989). A ce constat d'une question dépassée à force de répétition contribue sans doute la vivacité des débats que le voisinage disciplinaire a pu susciter à la fin des années 1980 et qui, un siècle après les échanges emblématiques entre François Simiand et Charles Seignobos, a remis à l'ordre du jour la querelle sur l'hégémonie que chacune des disciplines pouvait prétendre sur l'autre. Vifs, les débats l'ont certainement été si l'on considère les propos de Bourdieu sur une communauté historienne peu autonome face à la demande sociale, sous-équipée théoriquement et ne pratiquant la conceptualisation des énoncés qu'à doses homéopathiques (Bourdieu, 1995). Les propos, cinglants et parfois injustes, ont cependant eu le mérite de pointer les limites de démarches historiennes irréflechies, tels que l'usage positiviste des concepts sociologiques ou la dépendance exagérée du carton d'archive (Noiriel, 1996; Offerlé, 1998).

Salutaire par sa clarté et le consensus qu'elle a généré, la leçon de Jean-Claude Passeron a servi et sert toujours de repère pour isoler les termes des tensions idéologiques, théoriques ou institutionnelles. Sociologie et histoire, nous dit-il, partagent une épistémologie commune dans la mesure où toutes deux analysent des phénomènes nécessairement indexés sur des coordonnées spatio-temporelles (Passeron, 1991). Les données «prélevées» sur la réalité sociale par les uns et les autres s'inscrivent en séquence sur un point de la ligne du temps, dans un contexte singulier et non reproductible. Si le régime épistémologique est commun aux deux disciplines, comme à toutes les sciences «sociales-historiques», elles se sont spécialisées dans leur manière de rendre compte des données empiriques. Leur identité logique est commune, alors que leur identité sociale diverge. Entre la densité factuelle privilégiée par l'historien et les énoncés du sociologue plus prompt à la conceptualisation, se sont constitués au cours de l'histoire de ces disciplines des styles narratifs propres auxquels ont contribué les méthodes d'analyse déployées de manière différentielle. L'une au regard de l'autre, la démarche historique favorise l'indexation des résultats et des concepts sur les coordonnées spatio-temporelles, alors que l'approche sociologique pourvoit à la maîtrise conceptuelle et à la montée en généralité des énoncés. Plutôt que d'opposer les disciplines ou de vouloir les unifier sous une étiquette unique, la complémentarité paraît finalement une issue pragmatique profitable: «il existe des excellences dans toutes les manières de faire» (*ibid.*: 114).

Si le débat sur l'articulation entre sociologie et histoire est encore largement redevable aux travaux précités, il ne s'agit pas pour autant d'un objet froid qu'il suffirait de réchauffer de temps à autres pour se sustenter de mets superflus. D'abord, comme l'a relevé Bernard Lepetit, la structuration du champ scientifique n'est pas figée et «l'interdisciplinarité s'inscrit dans un processus d'évolution constante du champ des sciences sociales» (Lepetit, 1999 : 305). On n'oubliera donc pas que les analyses les plus aiguës du rapport entre sociologie et histoire sont elles-mêmes le produit de déterminants sociaux et d'un contexte scientifique singulier. Mais une deuxième raison plus fondamentale motive la réouverture du dossier. L'hybridation est réalisée *de facto* par nombre de chercheurs qui s'affranchissent peu ou prou des étiquettes méthodologiques pour déployer les problématiques, les concepts, les méthodes et les catégories d'analyse de la discipline voisine. Vécus et pratiqués au quotidien de recherches récentes dont nous nous faisons très partiellement l'écho ici, les croisements entre sociologie et histoire se donnent à voir comme un chantier permanent et sans cesse renouvelé au gré des déplacements des problématiques et des objets. Ce sont ces manières de faire et de penser que nous avons voulu signaler avec comme souci d'exposer ce qui se fait entre sociologie et histoire, plutôt que de répéter ce qui s'est dit. Les travaux ainsi réunis sont portés par deux interrogations principales, reliées entre elles, qui sont autant de points d'intersection entre les deux disciplines. Le premier point de rencontre se fait sur la place centrale accordée aux acteurs, aux manières d'agir dans des systèmes d'actions, les pratiques sociales apparaissant comme productrices de sens dès lors qu'elles sont identifiées à partir d'un ensemble de relations, non seulement entre individus, mais aussi entre individus et groupes sociaux ou institutions. Le second point de croisement concerne le refus des catégories d'analyse toutes faites et essentialisées, ce qui suppose une prise en compte de l'historicité des concepts savants et un examen critique des notions indigènes. Ces convergences ne sont en réalité ni fortuites, ni contingentes : elles expriment d'une certaine manière l'identité commune des deux disciplines, et ce n'est pas un hasard si elles sont érigées en exigence pour tout travail se revendiquant du label «socio-histoire» (Buton, Mariot, 2005).

Pour Pierre-Antoine Schorderet, le vote est avant tout pratique et relation sociale, avant d'être l'expression d'une opinion politique. Politiste à distance d'une science politique classique souvent désincarnée et essentialiste, il raconte dans un entretien comment il a été amené à importer dans son travail, à la suite d'autres chercheurs, les outils d'analyse de la sociologie critique et de l'histoire. Il fait ici le récit de son parcours de thèse de science politique, dans laquelle il s'est intéressé aux processus d'institutionnalisation des instruments du vote en Suisse au XIX^e siècle à partir des conditions sociales et institutionnelles de l'expérience pratique. Son travail l'a conduit ainsi à dénaturer les catégories prêtes à l'emploi de la science politique comme «démocratie directe», «initiative» ou «référendum». En passant, il se fait l'écho de l'ouverture disciplinaire à

laquelle a contribué une certaine science politique dans le développement des études de socio-histoire.

De leur côté, Joëlle Droux et Martine Ruchat, adossées aux travaux de sociologie de la déviance, s'intéressent au processus de construction de la figure de «l'enfant problème» en Suisse romande, entre 1890 et 1929. Cette entreprise de qualification repose sur quatre figures de l'enfance difficile que divers acteurs (théologiens, philanthropes, responsables politiques, juristes, médecins), successivement ou concurremment, prennent pour cible à partir de leur inscription institutionnelle dans les dispositifs genevois de protection de l'enfance.

Jean-François Laé pose un regard interrogateur sur les photos qui, au début du XX^e siècle, illustrent des articles sur les appareils orthopédiques dont sont munis des soldats gravement blessés au cours de la guerre de 1914-1918. A mi-chemin entre la démarche historique et celle du sociologue, son questionnement sur le décalage que ces images, pourtant légendées, introduisent par rapport au texte scientifique qu'elles sont censées accompagner le conduit à débusquer la violence symbolique que ces écritures routinières font au corps : rendre au corps meurtri son utilité en faisant croire à sa rédemption. A leur insu, les photos finissent par montrer les souffrances et les horreurs de la guerre que le texte ne dit jamais.

Dans sa thèse sur les policiers en tenue à Paris entre la deuxième moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, dont il livre ici le questionnement méthodologique, Quentin Deluermoz montre tout l'apport de la sociologie interactionniste pour analyser des situations de face à face entre la police et la population. En mobilisant les travaux d'Erving Goffman, et en prenant soin de discuter les tropismes d'une théorie sociologique américaine des années 1960 appliquée à Paris un siècle plus tôt, il montre comment l'outillage interactionniste lui permet de pénétrer la complexité des échanges quotidiens, les arrangements et les confrontations. Retour de l'historien à la sociologie : l'analyse historique de ces interactions sous le Second Empire et la Troisième République contribue, par une généalogie des «rôles sociaux», à historiciser les analyses goffmaniennes.

Alors que la police est restée longtemps dans l'ombre des sciences sociales, elle est devenue depuis une vingtaine d'années un chantier fécond et prolifère dont Marco Cicchini éclaire quelques aspects. Le problème de *ce que fait la police* est au cœur de leur rencontre. La sociologie du travail a par exemple fourni de précieux outils d'analyse et de construction d'objet sur l'organisation policière, les chaînes de commandement et les types de marges de manœuvre que détient le policier. Sous l'analyse croisée de la sociologie et de l'histoire, la police s'est transformée en un objet pluriel, malgré l'usage de la force de contrainte physique qui lui est reconnu comme caractère distinctif. C'est par exemple à repenser cette généalogie de l'usage de la force, mais aussi à débusquer les configurations anciennes entre polices urbaines et auxiliaires judiciaires, à

éclairer les débats d'autrefois sur les rapports entre libertés individuelles et sécurité collective, que les historiens ont concentré leurs efforts.

L'histoire et la sociologie des sciences constituent des domaines dont le renouvellement s'est également fait à partir des études de laboratoire, des pratiques concrètes, en adoptant des perspectives disciplinaires croisées. C'est ce versant du croisement entre sociologie et histoire que Jérôme Lamy et Arnaud Saint-Martin analysent au prisme des *Science and Technology Studies* (STS). En tant que nouveaux entrants dans ce champ scientifique, issu chacun d'eux d'une discipline différente, ils s'interrogent sur la persistance des réflexes disciplinaires dans la réception et l'application des programmes promus sous le label STS, passant en revue les stéréotypes disciplinaires les plus marqués. C'est donc d'un « dilemme pratique » qu'ils rendent raison car, convaincus de la fécondité des études des sciences pluridisciplinaires, ils reconnaissent toute la difficulté à se passer des « lunettes disciplinaires ».

Piquée de curiosité par un titre provocateur de Paul Veyne, Cristina Ferreira restitue les principales articulations d'une analyse que le romaniste a consacrée à la *plebs media*, à la classe moyenne de l'Empire romain. A travers cette lecture de Veyne, c'est l'occasion pour elle de questionner les rapports que les historiens peuvent entretenir avec des catégories sociales indigènes, notamment lorsqu'ils étudient les sociétés d'ordres, en entérinant les découpages sociaux sans questionner d'autres formes de distributions des biens matériels et symboliques.

Ce numéro de la revue est encore enrichi par plusieurs textes qui témoignent de notre ligne éditoriale. A partir de son expérience d'enquête dans un quartier populaire, Denise Morin, dans la rubrique des « Chantiers de la recherche », analyse de manière réflexive les voies étroites entre l'engagement militant et les exigences de la recherche sociologique. Dans la rubrique « Décloisonnements », le responsable d'un centre d'accueil psychosocial, Miguel Norambuena, est amené à justifier et à préciser les fondements de l'action institutionnelle qu'il mène avec son équipe face aux questions vives que lui soumet Aurélie Auclair, animatrice temporaire au sein de cette même institution. Deux notes lectures enfin, celles de Georges Waardenburg et celle de Lauriane Renquet mettent chacune en perspective critique un ouvrage collectif dirigé par M. Vuille et F. Schultheis sur la jeunesse pour le premier, et les travaux croisés de B. Lahire et N. Heinich sur l'identité de l'écrivain contemporain pour la seconde.

Marco Cicchini
Marco.Cicchini@lettres.unige.ch

Cornelia Hummel
Cornelia.Hummel@socio.unige.ch

Pierre-Antoine Schorderet
Pierre-Antoine.Schorderet@unil.ch

Bibliographie:

Artières P., Laé J.-F. (2004), « L'enquête, l'écriture et l'arrière-cuisine. Chronique d'une enquête sur une correspondance », *Genèses*, 57, 89-109.

Bourdieu P. (1995), « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France. Entretien avec Lutz Raphael », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 106-107, 108-122.

Bourdieu P. (2003), « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150-1, 43-58.

Buton F., Mariot N. (2005), « Socio-histoire », *Dictionnaire des idées*, Paris, Encyclopædia Universalis, 731-733.

Lepetit B. (1999), « Propositions pour une pratique restreinte de l'interdisciplinarité » (1990), *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Paris, Albin Michel, 303-313.

Noiriel G. (1989), « Pour une approche subjectiviste du social », *Annales E.S.C.*, 6, 1435-1469.

Noiriel G. (1996), *Sur la crise de l'histoire*, Paris, Belin.

Offerlé M. (1998) « De l'histoire en science politique. L'histoire des politistes » in Favre P., Legavre J.-B. (dir.), *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, 203-216.

Passeron J.-C. (1991), *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.

Stichweh R. (1991), *Études sur la genèse du système scientifique moderne*, tr. par F. Blaise, Lille, Presses Universitaires de Lille.

A nos abonnés: le présent numéro paraît avec retard puisqu'il s'agit du deuxième volume de l'année 2007. Le comité de rédaction s'en excuse ouvertement et espère pouvoir bénéficier de la compréhension de ses lecteurs. Consciente de ce contretemps et de ces désagréments, la rédaction est à pied d'œuvre pour rattraper le retard pris dans les livraisons annuelles.